



FINANCE & CONSEILS

Comptes annuels 2024

Exercice du 01/09/2024 au 31/08/2025

A D J

8 Rue Gardinoux
93300 Aubervilliers

SIREN : 842.865.933

Forme juridique : SAS

N° TVA : FR65842865933

BM FINANCE ET CONSEILS

SAS au capital de 50000 Euros - SIREN : 821398005

CS 72212 1 AV DES BEGUINES, 95800 CERGY PONTOISE CEDEX 95895 CERGY

www.bmfc.fr

Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/08/2025	Net 31/08/2024
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	142 311	32 611	109 699	32 318
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	48 176		48 176	32 304
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (III)	190 486	32 611	157 875	64 622
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises	576 500		576 500	809 360
Avances et acomptes versés sur commandes				
CRÉANCES				
Créances clients et comptes rattachés	302 610		302 610	416 563
Autres créances	79 334		79 334	22 922
Charges constatées d'avance	17 630		17 630	3 161
Capital souscrit - appelé, non versé				
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	386 576		386 576	43 375
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	1 362 649		1 362 649	1 295 381
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des obligations (VI)				
Primes de remboursement des emprunts (VII)				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VIII)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI + VII + VIII)	1 553 135	32 611	1 520 524	1 360 003

Bilan passif

Postes	31/08/2025	31/08/2024
Capital	1 000	1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écarts d'équivalence		
RÉSERVES		
Réserve légale	100	100
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	220 491	125 543
Report à nouveau		6 787
Résultat de l'exercice	253 964	88 161
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	475 555	221 591
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	13 757	31 902
Emprunts et dettes financières diverses		11 009
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	648 670	828 335
Dettes fiscales et sociales	221 629	161 072
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	160 912	12 153
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)	1 044 969	1 044 472
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I + I BIS + II + III + IV)	1 520 524	1 266 063



FINANCE & CONSEILS

Annexes annuels 2024

Exercice du 01/09/2024 au 31/08/2025

A D J

8 Rue Gardinoux
93300 Aubervilliers

SIREN : 842.865.933

Forme juridique : SAS

N° TVA : FR65842865933

BM FINANCE ET CONSEILS

SAS au capital de 50000 Euros - SIREN : 821398005

CS 72212 1 AV DES BEGUINES, 95800 CERGY PONTOISE CEDEX 95895 CERGY

www.bmfc.fr

Sommaire

Annexe	3
Préambule	4
Principes et méthodes comptables	5
Postes du bilan et du compte de résultat	6
Opérations et engagements hors bilan	7

Annexe



Préambule

Introduction

Introduction à l'annexe

L'exercice fiscal clos le **31/08/2025** a une durée de **12** mois.

L'exercice précédent avait une durée de **12** mois recouvrant la période du **01/09/2023** à **31/08/2024**.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **1 520 523,97 €**.

Le résultat net comptable est **un bénéfice** de **253 963,90 €**.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

État des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant	Commentaire
Charges constatées d'avance	17 630	
TOTAL	17 630	

Informations relatives au passif

Précisions sur certains postes de passif

Produits constatés d'avance	Montant	Commentaire
TOTAL		

Informations relatives au compte de résultat

État des charges à payer et des produits à recevoir

Charges à payer	Montant	Commentaire
Fournisseurs - Factures non parvenues	34 183	
Personnel - Dettes provisionnées pour congés à payer	14 095	
Organismes sociaux - Charges sociales sur congés payés	2 017	
État - Charges à payer	4 795	
TOTAL	55 089	

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
Clients - Factures à établir	55 569	
TOTAL	55 569	

Opérations et engagements hors bilan

Engagement financier ou garantie hors bilan

Nature des engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres	Provision
Engagements donnés							
TOTAL							
Engagements reçus							
TOTAL							
Engagements réciproques							
TOTAL							
Engagements en matière de p...							



FINANCE & CONSEILS

BM FINANCE ET CONSEILS

SAS au capital de 50000 Euros - SIREN : 821398005

CS 72212 1 AV DES BEGUINES, 95800 CERGY PONTOISE CEDEX 95895 CERGY

www.bmfc.fr

A D J

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000 €
8 RUE GARDINOUX – 93300 AUBERVILLIERS
RCS BOBIGNY 842 865 933
(ci-après la "Société")

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE EN DATE DU 30 DÉCEMBRE 2025

(Seules les décisions ayant effet sur la présente formalité sont reproduites ci-après.)

Proposition d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2025

L'Associé Unique approuve la proposition de la Présidence et décide l'affectation des sommes distribuables tel que précisées ci-après :

Le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 253 964 €, est réparti de la manière suivante :

- Dotation aux réserves facultatives : 230 964 €
- Distribution de dividendes : 23 000 €

Modalités de distribution des dividendes

La distribution totale de dividendes est égale à 23 000 €, soit un dividende par part égal à 23 €.

Le paiement des dividendes sera effectué ultérieurement selon les modalités décidées par la Présidence.

À titre fiscal, il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2025, éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts, s'élève à 23 000 €.

Indication au titre des dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts

L'Associé Unique prend acte, pour répondre aux prescriptions de l'Article 243 bis du Code général des impôts, qu'au titre des trois derniers exercices, aucun dividende n'a été distribué.

* * * * *

Décision - Affectation du résultat et des réserves de l'exercice clos le 31 août 2025.

L'Associé Unique approuve la proposition de la Présidence et décide l'affectation des sommes distribuables tel que précisées ci-après :

Le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 253 964 €, est réparti de la manière suivante :

- Dotation aux réserves facultatives : 230 964 €
- Distribution de dividendes : 23 000 €

Modalités de distribution des dividendes

La distribution totale de dividendes est égale à 23 000 €, soit un dividende par part égal à 23 €.

Le paiement des dividendes sera effectué ultérieurement selon les modalités décidées par la Présidence.

À titre fiscal, il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2025, éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts, s'élève à 23 000 €.

Indication au titre des dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts

L'Associé Unique prend acte, pour répondre aux prescriptions de l'Article 243 bis du Code général des impôts, qu'au titre des trois derniers exercices, aucun dividende n'a été distribué.

Extrait certifié conforme par la Présidence

Monsieur Atakan KOC